

LISTE des Rapports qui doivent être faits à la Législature, etc.—*Suite.*

Date de la loi ou Résolution.	Officier ou Corporation, et nature du Rapport.	Autorité.	Page.	Quand doit être fait le Rapport.
1855, 19 Mai.....	<i>Compagnie de manufacture de locomotives et de machines à vapeur, etc., de Montréal.</i> —Un semblable rapport. (Autres Compagnies Commerciales.)	18 Vic., c. 221, sec. 38.	954	Dans les premiers 15 jours de la session.
1849, 30 Mai.....	<i>Compagnie de transport de Québec.</i> —Etat (sous serment) des affaires, dettes, crédits, profits et pertes.	12 Vic., c. 193, sec. 7.	1087	Annuellement.
1852, 10 Nov.....	<i>Association de la Halle de tempérance de Québec</i> —Etat de la propriété et des dettes encourues, du taux et du montant du dernier dividende, et listes des actionnaires et des directeurs.	16 Vic., c. 62, sec. 17.	230	Do.
1853, 17 Mars....	<i>Société de l'Hôtel de Québec</i> —Un semblable rapport.	16 Vic., c. 79, sec. 17.	285	Lorsque requis.
1863, 5 Mai.....	<i>Association de la Halle au blé de Montréal.</i> —Etat de la propriété, et des recettes et dépenses, et tous autres renseignements qui pourraient être demandés.	26 Vic., c. 21, sec. 19.	61	Do.
1865, 18 Mars....	<i>Cimetière St. Thomas.</i> —Etat de la propriété mobilière et immobilière, et autres renseignements.	28 Vic., c. 58, sec. 15.	144	Do.
1865, 18 Sept....	<i>Compagnie de l'Hôtel et des bains de mer de Tadoussac.</i> —Etat des affaires sous serment. (Compagnies de Chemins.)	20 Vic., c. 93, sec. 21.	476	Annuellement.
1846, 23 Mai....	<i>Compagnie du chemin planchéie de Huntingdon</i> —Etats des affaires (sous serment), indiquant l'actif et le passif.	9 Vic., c. 84, sec. 31.	1110	Dans les premiers 15 jours de la session.
1857, 10 Juin....	<i>Compagnie du Chemin d'Herbyville, Broxton, Shefford et Missisquoi.</i> —Etat assermenté indiquant le coût du chemin, le capital social, les péages reçus, dividendes, dettes et le coût des réparations.	20 Vic., c. 150, sec. 31.	602	Do.
1862, 9 Juin.....	<i>Compagnie du Chemin à barrières de Terrebonne.</i> —Un semblable rapport.	25 Vic., c. 76, sec. 31.	207	Do.